



## Décision contradictoire d'un juge en matière de bornage

Par **Papé Jo**, le **12/03/2022 à 10:49**

Mon voisin demande un bornage. J'ai un arpentage précis et le juge déboute mon voisin pour cette raison. Puis, dans un deuxième temps, il fait référence à l'article 246 du CC: tout propriétaire peut obliger son voisin au bornage et me demande de verser 1250 € en provision pour l'expert qui va réaliser le bornage.

Questions: Un juge de proximité peut-il changer d'avis en 6 mois ?

Dois-je payer ...avant le 20 mars 2022.

Que se passe-t-il si je ne paie pas car je m'estime dans mon bon droit?

Merci de votre réponse

Bien cordialement

jobarreiro@gmail.com

Par **Marck.ESP**, le **12/03/2022 à 18:28**

Bonjour

On ne peut nier les obligations dictées par le 246 du CC,

Dossier bornage: <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F3037>